



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2017

DELIBERATION N° 01

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Service émetteur : Juridique et Assemblée

Service Juridique
et Assemblées

Enumération des décisions du Maire

DECISIONS DU MAIRE :

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

Numéros	Services	OBJET :
020	<u>Archives et Patrimoine</u>	<p>De signer un contrat de prestation avec Madame Marie-Claude VALAISON conservatrice en chef honoraire des musées de Perpignan. Pour une conférence sur les cloches et carillons des églises Notre-Dame de l'Espinasse, Saint-François et Saint-Martin de Millau</p> <ul style="list-style-type: none">le mardi 21 mars 2017 à 18 h 30 au musée de Millau et des Grands Causses. <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 150 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (dépense BP 2017) : Fonction 324, Nature 6232, TS 123.</p>
021	<u>Commande Publique</u>	<p>De signer l'avenant n°1 et ceux à intervenir avec la Société APRODIA sise à Figeac. Pour la mise en place des distributeurs automatiques de boissons et friandises et d'en assurer la gestion et l'exploitation dans les bâtiments communaux. La durée du contrat est consentie pour une période de 10 ans.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : De percevoir une redevance trimestrielle de 10 % du chiffre d'affaire généré pendant cette période.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Recette BP 2017) : Fonction 413, Nature 758, TS 241.</p>
022	<u>Commande publique</u>	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 13 décembre 2016 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr</p> <p>L'accord cadre et ses avenants : « Fournitures de produits, de matériels et de pièces détachées pour le traitement des eaux des bassins du centre aquatique et pour l'entretien du sol des plages, des vestiaires et des sanitaires »</p> <p>Attribué à : - SAS GACHES CHIMIE SPECIALITES – ZI Thibaud – 8, rue Labouche – 31 084 – Toulouse Cedex.</p>

		<p>La durée de l'accord cadre est d'un an, reconductible deux fois.</p> <p>Montant maximum des commandes est de 37 200,00 € TTC.</p> <p>Imputation budgétaire (dépense BP 2017) : Fonction 60624, Nature 413, TS 241.</p>
023	<u>Théâtre</u> <u>Maison du</u> <u>Peuple</u>	<p>De signer un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec Monsieur Lauterbach DEKEL, président de la production « Art en Production » sis 7, rue Joseph Brunet – 33 000 -Bordeaux.</p> <p>Pour deux représentations du spectacle tout public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le vendredi 17 mars 2017 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Martin des Faux à Arvieu ; - le samedi 18 mars 2017 à 20 h 30 à la salle d'animation de Sévérac d'Aveyron. <p>Montant de la prestation : 3 552,61 € TTC.</p> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
024	<u>Commande</u> <u>Publique</u>	<p>De signer l'avenant n°3 au marché :</p> <p>« Prestation de service en assurances – risques statutaires » avec le groupement SNC SOFCAP (Société Française de Courtage d'Assurances du Personnel) sise route de Creton – 18 110 – Vassely, mandataire du groupement conjoint SNC SOFCAP / SA Générali Assurances Vie sise 11, boulevard Haussmann – 75 009 – Paris, et la SA Générali Assurances IARD sise 7, boulevard Haussmann – 75 009 – Paris.</p> <p>Le taux global de cotisation est fixé à 3,11 % à compter du 1^{er} janvier 2017.</p> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 0202, Nature 6455, TS 110.</p>
025	<u>Bibliothèque</u>	<p>De signer un contrat de prestation de service avec Madame Corinne RICHARD, conteuse de l'association « Les mots à la bouche » sise à Catusse – 12 450 - Calmont</p> <p>Pour un spectacle conté musical et déambulatoire « Dans le ventre de la MESA »</p> <ul style="list-style-type: none"> - le samedi 11 mars 2017 à 16 h 00 et 18 h 00 dans la Médiathèque. <p>Montant de la prestation : 1 121,44 € TTC.</p> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 321, Nature 6228, TS 150.</p>
026	<u>Bibliothèque</u>	<p>De signer un contrat de représentation avec Monsieur Stéphan BOUGES, président de l'association « Cultures aux Jardins » sis 26, rue du Commerce – 37 600 – Saint-Flovier.</p> <p>Pour un spectacle « Des jardins et des hommes »</p> <ul style="list-style-type: none"> - le samedi 11 mars 2017 à 14 h 30 à la Médiathèque. <p>Montant de la prestation : 4 500 € TTC,</p> <p>auxquels se rajoutent les frais de transport et de restauration des deux artistes et d'un accompagnateur sur justificatifs</p> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Nature 611.</p>
	<u>Théâtre</u> <u>Maison du Peuple</u>	De signer un contrat de co-organisation du droit d'exploitation d'un spectacle avec
027	<u>Théâtre</u> <u>Maison du</u> <u>Peuple</u>	<p>Monsieur Philippe FAYRET, administrateur de l'association « Millau en Jazz » sise 16A, boulevard de l'Ayrolle – 12 100 – Millau.</p> <p>Pour un concert « Blick Bassy »</p> <ul style="list-style-type: none"> - le vendredi 10 mars 2017 à 20 h 30 au Théâtre de la Maison du Peuple

		<p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 4 905,50 € TTC.</p> <p>La Ville s'engage à verser à l'Association, une somme correspondant à l'ensemble des frais et des recettes partagées à parité Cela conduira à ce que chaque partie ait, soit le même bénéfice, soit le même déficit.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>									
028	<u>Théâtre</u> <u>Maison du</u> <u>Peuple</u>	<p>Madame Claudette LAVABRE, présidente de l'association « ASSA-ATP » sise 16A, boulevard de l'Ayrolle – 12 100 – Millau. Pour une représentation tout public du spectacle « A plates coutures » - le dimanche 19 mars 2017 à 17 h 00 au Théâtre de la Maison du Peuple</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 6 754,51 € TTC.</p> <p>La Ville s'engage à verser à l'Association, une somme correspondant à l'ensemble des frais et des recettes partagées à parité Cela conduira à ce que chaque partie ait, soit le même bénéfice, soit le même déficit.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>									
029	<u>Foncier</u>	<p>De réviser le montant du loyer de la Caserne de Gendarmerie, sise rue Pierre Bergié – 12 100 – Millau.</p> <p style="text-align: right;">Loyer annuel : 333 644,00 €,</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Recette BP 2017) : Fonction 11, Nature 752, TS 130.</p>									
030	<u>Culture -</u> <u>Musée</u>	<p>De signer un contrat de prestation avec Madame Amandine MARSHALL, Égyptologue, pour présenter une conférence sur « Enfance et maternité en Égypte ancienne ». - le mardi 18 mars 2017 à 18 h 30 au Musée de Millau.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 150 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 322, Nature 611, TS 167.</p>									
031	<u>Commande</u> <u>Publique</u>	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 03 février 2017 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr</p> <p>L'accord cadre et ses avenants : « Revêtements généraux » Attribué à : - SAS COLAS SUD OUEST – ZI Cantaranne – 12 850 – Onet le Château Lot N°1 – "Enduits minces" - SAS SEVIGNE – La Borie Sèche – 12 520 - Aguessac. Lot N°2 – "Béton bitumineux" La durée de l'accord cadre est d'un an à compter de la notification.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot N° 1</td> <td>Enduits minces</td> <td>60 000 €</td> </tr> <tr> <td>Lot N° 2</td> <td>Béton bitumineux</td> <td>110 400 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (dépense BP 2017) : Fonction 822, Nature 2315, TS 250.</p>			Montant TTC	Lot N° 1	Enduits minces	60 000 €	Lot N° 2	Béton bitumineux	110 400 €
		Montant TTC									
Lot N° 1	Enduits minces	60 000 €									
Lot N° 2	Béton bitumineux	110 400 €									
032	<u>Théâtre</u> <u>Maison du</u> <u>Peuple</u>	<p>De signer un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec Monsieur Daniel LABARTHE, président de l'association « Association Frasques » sise 19, rue Jean-Marc Nattier – 44 100 - Nantes</p>									

		<p>Pour trois représentations du spectacle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux scolaires le jeudi 30 mars 2017 : 10 h et 14 h 30, au théâtre de la Maison du Peuple ; - une séance publique vendredi 21 mars 2017 : 20 h 30, à la salle des fêtes de Roquefort. <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 7 962,50 € TTC</p> <p>auxquels se rajoutent les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 940 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
033	<u>Culture - Musée</u>	<p>De signer un contrat de cession d'exploitation d'un spectacle avec la Compagnie NOMADENKO, Sise 36, rue Bernard Mule – 31 400 – Toulouse. pour prestation en déambulation « Les Peintres Nomades ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - le samedi 20 mai 2017 de 20 h 30 à 23 h 30 à Millau. <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 2 623,60 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Nature 6233, TS 167.</p>
034	<u>Commande publique</u>	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 03 février 2017 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr</p> <p>L'accord cadre et ses avenants : « Transport adapté pour personne à mobilité réduite » Attribué à : SARL AMBULANCES ORTS – 12, rue Louis Blanc – 12 100 – Millau.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 36 000,00 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation Budgétaire (Dépense BP 2017) Fonction 0202, Nature 611, TS 110.</p>
035	<u>Juridique</u>	<p>De confier à Maitre LECARPENTIER, avocat Sis 72, rue Pierre Paul Riquet - 31 000 – Toulouse. La défense des intérêts de la Ville dans le dossier de demande indemnitaire préalable introduit le 03 février 2017 par un agent municipal.</p> <p style="text-align: right;">Imputation Budgétaire (Dépense BP 2017) Fonction 6227, Nature 01, TS 131.</p>
	<u>Foncier</u>	<u>Convention d'autorisation de passage et d'entretien section sur un immeuble en nature de terre sur les parcelles cadastrées au profit de la Communauté de Communes Millau Grands Causses</u>
036	<u>Foncier</u>	<p>ZX 003 et ZY 005 propriété de la Section de Saint-Germain de Sauvebiau du Castellas pour les pratiquants non motorisés (randonnées pédestre, équestre, VTT). La convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de la date de signature de la convention, renouvelable de manière expresse unique.</p> <p style="text-align: right;">Autorisation de passage délivrée à titre gratuit.</p>
037	<u>Foncier</u>	<p>ZW 14, 18,25 et 27 propriété de la Commune pour les pratiquants non motorisés (randonnées pédestre, équestre, VTT). La convention est conclue pour une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la convention, renouvelable par tacite reconduction.</p> <p style="text-align: right;">Autorisation de passage délivrée à titre gratuit.</p>
		<u>Convention de mise à disposition de locaux de la commune de Millau à:</u>
038	<u>Foncier</u>	<p>Monsieur Jean-Christophe CAZORLA, Sis 5, rue Basse – 12 100 - Millau. La convention est conclue pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} avril 2017 et ne</p>